

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 24 (1966)

Heft: [1]: Vaud 1986, étude prospective

Kapitel: VI: Activités primaires, secondaires et tertiaires

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chapitre VI.

Activités primaires, secondaires et tertiaires

Après avoir soulevé la question: comment vivrons-nous en 1986, examinons maintenant de quoi nous vivrons.

Ce chapitre est consacré aux conditions générales de développement économique, tandis que le chapitre VII reprendra plus en détail quelques secteurs particuliers. Dans l'un comme dans l'autre, mais surtout dans le second, la question des structures sera fréquemment évoquée.

Pour des raisons de commodité, nous avons adopté la division en secteurs primaire, secondaire et tertiaire, malgré son caractère contestable. Nous entendons par-là *l'agriculture*, *l'industrie* et les *services*.

1. L'AVENIR, CHIFFRES À L'APPUI !

C'est en partant d'une *perspective de croissance globale* que nous tenterons de déceler des évolutions probables, possibles ou désirables pour les trois secteurs en question. L'évolution du canton de Vaud ne se fera pas de manière autonome; elle sera conditionnée en partie par des forces internes, et en partie par des influences extérieures découlant du milieu suisse et international. Il convient donc de formuler quelques hypothèses sur l'une des sources les plus certaines d'influence: le milieu suisse. En partant d'estimations sur le développement de la *population* et du *produit national* en Suisse, nous essayerons d'extrapoler un développement global probable pour le canton de Vaud.

En 1965, la *population suisse* s'élevait à 5,9 millions d'habitants; en excluant les effets des migrations, le Bureau fédéral de statistique prévoit une population de 6,2 millions pour 1975 et de 6,4 millions pour 1980. Ce chiffre représente ainsi la limite inférieure de croissance démographique. En admettant que l'immigration continuera, mais à un rythme sensiblement moins fort que jusqu'ici, on peut prévoir une population de 6,8 millions d'âmes pour 1980, de 7,2 millions pour 1986 et de 8 à 8,5 millions pour l'an 2000. Le taux annuel de progression démographique au cours des vingt prochaines années pourrait osciller entre 0,7 et 1 %.

Quant à la *population vaudoise*, elle a connu une croissance assez rapide ces dernières années, surtout en raison de l'immigration. Ce facteur atténuera probablement ses effets à l'avenir. En 1964, on comptait 482.000 habitants, représentant

8,2 % de la population suisse. A supposer que Vaud maintienne une part de 8,2 % de la population suisse totale, il abriterait 590.000 habitants en 1986 et 650.000 à 700.000 en l'an 2000. Nous retiendrons le chiffre de 590.000 pour 1986. Il faudra donc compter sur une augmentation de l'ordre de 100.000 habitants durant les vingt prochaines années.

Traditionnellement, la *population active* est moins nombreuse dans le canton de Vaud que dans l'ensemble de la Suisse; alors que la population vaudoise représente 8,2 % de celle de la Suisse, les hommes et les femmes qui exercent une profession ne constituent que le 7,9 % de la population laborieuse suisse. Il faut y voir une conséquence de l'afflux sur les rives du Léman d'un important contingent d'élèves, de convalescents, de retraités et d'oisifs.

La population active du canton est actuellement de l'ordre de 230.000 (47,5 % de la population de résidence); elle passera à quelque 260.000 en 1986 (44 %). Sans vouloir attacher trop d'importance à ces chiffres qui reposent sur de nombreuses hypothèses, on retiendra cependant la divergence frappante entre la progression de 21 % envisagée pour la population de résidence et celle de 13 % seulement pour la population active. L'allongement de la période de formation professionnelle et l'augmentation de la longévité feront en effet plus que compenser l'accroissement du nombre des femmes exerçant une profession. Cependant ces dernières, qui représentent déjà 30 % de la population active, pourraient bien atteindre 35 ou 40 % en 1986, car le développement du secteur tertiaire créera de nouvelles occupations pour les femmes, et ces dernières seront plus préoccupées que maintenant de s'assurer une source personnelle de revenu.

Le *produit social brut réel de la Suisse* a progressé au rythme de 4,7 % par an de 1950 à 1965 et a atteint 60,2 milliards de francs cette dernière année (en francs de 1965). Compte tenu d'une réduction relative de la population active et, par prudence, de gains plus faibles de productivité, on peut prévoir que le produit national brut aux prix de 1965 augmentera d'ici 1986 à un rythme annuel de 3,3 % à 3,8 % (0,8 % population active et 2,5 à 3 % pour la productivité). Cela porterait le produit national brut réel à une valeur comprise entre 115 et 127 milliards de francs en 1986 (aux prix de 1965).

En 1964, le revenu par habitant en Suisse était de 9400 fr.; en 1986, il sera de 16.000 à 17.600 fr. (aux prix de 1965), soit un peu plus que le revenu par habitant américain à l'heure actuelle. Cela veut dire que, d'ici vingt ans, notre pays aura dépassé le standard de vie des Etats-Unis tel qu'il se présente de nos jours. Il est évident que ces chiffres seraient considérablement plus grands si la Suisse parvenait à maintenir un taux réel de croissance économique de 4 à 5 % par an. Le produit national brut serait alors deux fois et demi plus élevé dans vingt ans.

Les statistiques du produit national par canton sont malheureusement inexistantes; les évaluations de Rosen, parues dans le *Bulletin du Crédit Suisse* (août 1965) sont sujettes à caution. Elles ne paraissent cependant pas être très loin de la réalité en ce qui concerne le canton de Vaud. En 1964, le produit national brut vaudois aurait atteint 4,3 milliards de francs et aurait représenté 7,7 % du total suisse (ce

qui semble plausible, pour une population active de 7,9 % du total suisse et une part de 5,3 % aux effectifs de main-d'œuvre industrielle).

Comme la croissance du produit national vaudois a été légèrement plus forte que la moyenne suisse ces dernières années, on peut admettre que les différences entre la part de la population active et celle du produit national suisse se combleront peu à peu.

On peut donc estimer qu'en 1986, Vaud aura un produit national correspondant à celui de sa population active; il atteindra (aux prix de 1965) un montant de 9 à 10 milliards (7,9 % de 115 à 127 milliards), soit par habitant 16.000 fr. environ comparé à 8.900 fr. en 1964.

Quel que soit le crédit que l'on peut accorder à ces chiffres, il est certain que le canton de Vaud aura, en 1986, un *niveau de vie* sensiblement plus élevé que celui d'aujourd'hui. Cela se traduira naturellement dans la nature des activités économiques, dans les genres de consommation et dans les attitudes sociales. Examinons-en quelques aspects.

La conséquence la plus évidente des modifications intervenues dans les genres de consommation sera la *motorisation*. Vaud comptera une voiture pour trois habitants et aura atteint le point de saturation; les dépenses pour le parc automobile seront essentiellement des dépenses de remplacement et d'exploitation. La *télévision en couleurs* aura pénétré dans presque tous les foyers et la *densité téléphonique* aura doublé. Les *besoins de confort* accrus se feront sentir dans la construction et les normes d'aujourd'hui seront nettement dépassées. La loi d'Engel, qui prévoit une diminution plus que proportionnelle des *dépenses d'alimentation* par rapport à un revenu croissant sera partiellement infirmée: les gens demanderont des produits alimentaires beaucoup plus élaborés et diversifiés (produits diététiques, aliments exotiques, etc.); il en sera de même de l'*habillement*. Les *dépenses publiques*, celles de *vacances*, de *loisirs* et d'*éducation* seront sensiblement plus fortes, de même que celles affectées à la *santé*. La structure générale des dépenses se distinguera de moins en moins de celle d'autres pays avancés comme les Etats-Unis et la Suède. L'influence locale ou régionale ne se fera plus guère sentir dans les modes de vie, qui se seront très largement internationalisés.

Les activités économiques seront infléchies à la fois par les développements de la consommation et par le progrès technique qui conduiront au lancement sur le marché d'un flux continu de produits et de services nouveaux. La production, la distribution et les services seront largement axés sur des biens de masse dont la qualité ira croissant. L'éventail des productions et des choix sera considérablement plus large qu'aujourd'hui.

En Suisse, la *population active* se répartissait comme suit entre les trois secteurs en 1960:

Secteur primaire	11,2 %
Secteur secondaire	50,5 %
Secteur tertiaire	38,3 %

Dans le canton de Vaud, la répartition était la suivante à la même date:

Secteur primaire	12,7 %
Secteur secondaire	40,2 %
Secteur tertiaire	47,1 %

L'écart vaudois par rapport à la moyenne suisse était surtout frappant dans l'industrie et dans les services. La part relativement faible de l'industrie et des métiers (40,2 %) donne à réfléchir, et cela même si l'on admet que le secteur secondaire en Suisse est probablement excessif; il comprend en effet de nombreuses activités un peu artificielles qui sont nées de la prospérité de ces dernières années. En 1986, les données pour la Suisse seront probablement les suivantes:

Secteur primaire	6,5 %
Secteur secondaire	49,5 %
Secteur tertiaire	44,0 %

Le canton de Vaud épousera l'évolution générale et se caractérisera par un recul encore plus prononcé du primaire qui représentera 7 % de la population active, par une réduction légère du secondaire, qui tombera en dessous de 40 %, et par une progression sensible du tertiaire qui dépassera 50 %.

Prévoir une diminution du secteur secondaire semble paradoxal dans un canton qui s'efforce de s'industrialiser. Cela s'explique cependant par le fait qu'il s'agit ici de chiffres relatifs: le nombre total des emplois dans le secteur secondaire augmentera, mais il n'augmentera pas aussi vite que la population active totale. D'autre part, le secteur secondaire comprend l'industrie et les métiers. Les seconds reculeront fortement au cours des vingt prochaines années, de sorte que la part de l'industrie au sein du secteur secondaire progressera d'autant.

Les chiffres articulés ici sont très hypothétiques, mais ils montrent dans quel sens l'évolution se fera. Les forces d'expansion viendront, pour une part importante, de l'extérieur. Les régions industrielles de la Suisse deviennent de plus en plus encombrées; il y aura donc un déplacement presque imposé vers les cantons romands et surtout vers Vaud. Il importera cependant qu'un nombre au moins égal d'initiatives partent du dedans, sinon l'appareil industriel vaudois risquerait d'être contrôlé de l'extérieur dans une proportion trop forte. Mais les mentalités sont aussi en voie de mutation dans le canton de Vaud lui-même et, bien qu'on ne puisse encore parler d'un climat industriel marqué, il est probable que la prochaine génération sera plus entreprenante sur le plan de l'industrie et des autres activités économiques.

2. LE SECTEUR PRIMAIRE

L'adaptation de l'*agriculture* provoquera encore de nombreuses difficultés au cours des vingt prochaines années. Le sol vaudois est cependant de bonne qualité et un pourcentage croissant de jeunes agriculteurs augmentent leurs qualifications.

L'avenir est dans la concentration des domaines (une superficie de 15 ha. devenant de plus en plus la limite inférieure pour l'emploi rationnel de l'équipement moderne), la spécialisation, la collaboration et la formation professionnelle.

L'exploitation familiale restera la règle, mais l'agriculteur deviendra de plus en plus l'équivalent d'un chef d'entreprise, préoccupé d'une gestion rationnelle. L'unité familiale ne devra pas être un credo excluant d'autres formes d'exploitation, qu'il s'agisse de coopératives ou de domaines organisés en société anonyme ou sous une forme juridique nouvelle convenant à l'agriculture. L'accroissement de la productivité permettra de libérer des hommes et de l'espace pour les autres secteurs. La parité de revenu avec les autres groupes sociaux (les critères actuels n'ont guère de sens étant donné les conditions très différentes du travail et du mode de vie) se réalisera à travers l'industrialisation progressive de l'agriculture et par la réduction de la population active dans ce secteur. L'industrialisation est déjà en cours, mais de façon souvent désordonnée (par exemple, il y a trop de tracteurs pour trop de petits domaines). Il appartiendra aux associations professionnelles paysannes de faire de plus grands efforts encore dans l'appui qu'elles pourront offrir à l'agriculture pour la faire évoluer parallèlement aux autres secteurs. Cela dit, l'agriculture de 1986 occupera beaucoup moins d'hommes et de femmes que maintenant; elle utilisera un espace plus restreint encore, mais produira plus à une plus haute qualité. Ce but sera atteint par l'application des découvertes de la science et de techniques de gestion adaptées de l'industrie. De plus, le milieu rural sera plus intégré au milieu urbain, non seulement à cause de l'extension des zones urbaines, mais aussi du fait du rapprochement des modes de vie.

Il y aura cependant des limites à l'expansion d'une agriculture même très productive. Il est probable que la contribution de l'agriculture au produit national brut restera stationnaire ou déclinera relativement durant les vingt prochaines années (aux Etats-Unis, la part de l'agriculture au produit national brut est actuellement d'à peine 5%). Mais, naturellement, la réduction de cette part sera moins rapide que celle de la population agricole active par rapport à la population active totale; la différence constituera l'amélioration du niveau de vie des producteurs agricoles. Au demeurant, au fur et à mesure que les agriculteurs, ou tout au moins certains d'entre eux, se spécialiseront, ils seront en mesure d'exercer une activité secondaire durant les périodes de morte-saison; cela devrait accroître la part des revenus totaux revenant à l'agriculture.

La recherche scientifique devra être encore plus développée dans l'agriculture, de même que la formation à tous les niveaux. Les écoles d'agriculture assumeront plus de responsabilités dans la formation continue et organiseront éventuellement des séminaires itinérants. L'exode agricole est un fait irréversible de la société moderne; il doit être même facilité s'il a pour conséquence l'amélioration réelle du revenu de ceux qui demeureront à la terre.

3. LE SECTEUR SECONDAIRE

Bien que la métallurgie et les branches annexes soient bien développées dans le canton de Vaud, dans l'ensemble le secteur industriel est en retard. C'est d'autant plus anormal que le canton possède une université et une école polytechnique. *La vocation du canton ne semble pas le destiner à accueillir d'importantes industries lourdes de type traditionnel* (aciéries, manufactures d'automobiles, etc.). En revanche, on voit déjà se dessiner une tendance vers les *industries légères*, dérivées de l'horlogerie ou de la métallurgie et s'orientant vers la fabrication d'instruments de précision (micromécanique, électronique, miniaturisation).

Il se pourrait que la région romande ait une vocation pour les industries liées à la *mesure* (instruments de physique à Genève, horlogerie, microprécision). A une époque où tout se quantifie, il est probable que ce genre d'industrie se développera plus encore. Cela est d'autant plus souhaitable que ce type d'entreprise ne nécessite pas de trop grandes dimensions, n'entraîne pas de pollutions excessives et implique l'emploi d'un personnel hautement qualifié. L'industrie de la mesure a en outre le grand avantage d'être liée à tous les développements de la science moderne. Faisant appel à des sciences diverses, elle bénéficiera de la proximité de l'EPUL. Cette dernière, à son tour, veillera à donner les enseignements nécessaires, à contribuer à la formation continue ultérieure et à provoquer l'émulation dans ce domaine.

Si nous nous sommes étendus quelque peu sur cet exemple, c'est parce qu'il illustre bien vers quel genre d'industrie il est souhaitable de s'orienter.

Le secteur secondaire vaudois, mis à part quelques réalisations de pointe, est encore relativement traditionnel dans ses fabrications et artisanal dans ses méthodes; nombre d'entreprises demeurent familiales. Dans l'ensemble, le chef d'entreprise vaudois est prudent, il veut maintenir le contrôle sur son affaire et se sent peu à l'aise dans de grandes unités. Pourtant l'application des techniques nouvelles et la nécessité de poursuivre certaines recherches conduiront à de plus grandes dimensions. Certaines caractéristiques vaudoises opposent cependant un frein à cette évolution:

- 1° *on n'aime pas beaucoup collaborer à une œuvre commune,*
- 2° *il est parfois difficile d'obtenir les appuis financiers nécessaires et*
- 3° *les méthodes de gestion moderne sont encore peu connues et peu appliquées.*

Or le secondaire va vers des exigences plus grandes d'innovation et de qualification, qui vont modifier ses composantes humaines. Les techniciens et les scientifiques vont entrer en plus grand nombre dans les entreprises, alors que la proportion de la main-d'œuvre non qualifiée diminuera encore. Le propriétaire-patron sera de moins en moins fréquent (sauf dans les entreprises débutantes) et laissera sa place à des dirigeants salariés, spécialisés dans la gestion des entreprises. La mobilité du personnel, notamment du personnel supérieur, sera plus grande, l'attachement à l'entreprise jouant dorénavant un moins grand rôle que les stimulants qu'elle offrira tant sur le plan du travail, du statut social que de la rémunération. La valeur personnelle jouera un plus grand rôle et conditionnera directement le salaire,

qui deviendra considérablement plus personnalisé, en raison également de la diversité des tâches. Cette évolution impliquera un effort accru d'évaluation des performances individuelles.

Si le canton a la sagesse de donner la préférence à la création d'industries légères à fort contenu technique, les localisations auront tendance à se faire aux environs de Lausanne, dans la région lémanique jusqu'au Bas-Valais et dans l'axe Lausanne–Yverdon–Neuchâtel. Les conditions d'implantation ne seront pas seulement déterminées par la disponibilité de terrains et de main-d'œuvre qualifiée, mais aussi par la proximité de centres de recherche (EPUL, etc.) et par celle des zones de haute urbanisation présentant tous les avantages de la vie moderne (éducation, spectacles, etc.). Très souvent, l'aspect extérieur des bâtiments, le faible mouvement de marchandises et l'absence de toute pollution permettront leur installation dans des zones autres que celles réservées aux industries.

Les produits de telles entreprises incorporant une forte valeur en capital seront de plus en plus transportés par trains rapides ou par avions. L'aéroport international de Genève jouera dans ce sens un rôle croissant (des études sont déjà en cours pour étendre considérablement l'emploi du fret aérien en Europe). L'implantation sera aussi influencée par la nature du personnel; plus il y aura de cadres qualifiés, plus ceux-ci voudront s'insérer dans une communauté où les lieux de rencontres intellectuelles et sociales seront nombreux. C'est avec un tel type d'industrie aussi que les relations entre la pratique et l'Université pourront se développer le mieux (à l'heure actuelle, peu d'entreprises vaudoises se tournent vers l'Université, soit pour des échanges d'idées, soit pour l'engagement de cadres; la plupart des élèves HEC et un nombre élevé d'ingénieurs de l'EPUL font carrière en dehors du canton).

Dans la mesure où une telle industrialisation se réalisera (certaines conditions étant déjà présentes), elle provoquera cumulativement la création de nouveaux centres de recherche, de laboratoires, de bureaux d'études, qui relèvent déjà du secteur des services.

Si le canton s'engage rapidement dans cette direction, la structure humaine de son secteur secondaire en sera fortement modifiée. Les tâches et les fonctions seront plus diversifiées, tant du côté technique que du côté de la gestion. Le total de la population active de ce secteur ne s'accroîtra que peu, mais son image se modifiera très nettement. On va de toute façon vers une réduction du nombre des ouvriers et des employés subalternes, et vers une augmentation des cadres intermédiaires et surtout supérieurs, conséquence de la plus grande complexité des affaires, des progrès de l'automatisation, de la technique et de l'accent mis sur l'investissement humain. L'évolution industrielle prévue accélérera vigoureusement cette tendance. La structure professionnelle de la population en sera ainsi modifiée d'une manière considérable.

Les entreprises auront aussi un caractère plus international, tant dans l'origine de leurs produits (licences) que dans leurs marchés d'écoulement et leur personnel. Il y aura une forte proportion d'étrangers parmi les cadres techniques et aux niveaux élevés de la gestion. Ce personnel sera aussi très mobile et contribuera à façonner une mentalité plus ouverte sur l'extérieur.

Les méthodes de gestion auront évolué vers des formules plus scientifiques, faisant un très large usage du calcul économique mathématique et un emploi constant de calculatrices électroniques. L'introduction généralisée de la planification à long terme, des techniques prévisionnelles et de la prospective dans les entreprises impliquera une participation accrue du personnel à la préparation des décisions; l'information, beaucoup plus développée et publiée qu'aujourd'hui, permettra mieux au personnel et à l'opinion publique d'apprécier les mérites et les résultats des entreprises. Sous la pression d'un public plus exigeant, les entreprises devront ainsi se soumettre à une observation plus étendue de la part de tiers (l'exemple plus ou moins unique de Landis et Gyr sera généralisé et probablement dépassé, en matière d'information).

Trois obstacles barrent la route dans cette direction :

- la concurrence internationale,
- l'opinion publique (qui critique les bénéfices),
- le régime fiscal (la Suisse étant l'un des rares pays qui n'a pas permis l'adaptation des bilans à la dépréciation du franc).

Ces obstacles étant partiellement surmontables, une plus grande information s'avérera possible. Elle est souhaitable pour développer l'émulation entre les entreprises et mieux stimuler les dirigeants, comme aussi les futurs actionnaires.

L'information plus généralisée, la participation plus intense du personnel aux processus décisionnels, le planning à long terme, l'influence critique plus marquée de l'opinion publique (et probablement de l'Etat) feront perdre une bonne partie de leur valeur aux formules visant à instaurer des comités d'entreprises ou la gestion paritaire (cogestion). La nature des tâches exigera une répartition plus étendue des responsabilités et diminuera considérablement les conflits entre dirigeants et exécutants en matière de politique de l'entreprise.

Emportées dans le courant de la technique, les entreprises ne devront pas seulement être beaucoup plus grandes que maintenant, mais elles devront faire appel fréquemment au marché des capitaux pour financer des investissements (appareillages complexes, recherche, étude de marché, etc.) beaucoup plus lourds.

La caractéristique essentielle du secteur secondaire sera moins donnée par ses produits (encore que ceux-ci seront fort différents de ce qu'ils sont aujourd'hui) que par la mentalité imposée par l'évolution esquissée: le secondaire sera « intellectua-lisé », scientifique, innovateur, axé sur le changement plutôt que sur le maintien de positions acquises. Il sera concurrentiel et moins enclin à rechercher une protection retardatrice dans des cartels. En revanche, il trouvera des modes de collaboration nouveaux avec le monde de la science et avec un nombre élargi d'entreprises complémentaires (organisation en commun de la recherche de base; études collectives de marché; accords de spécialisation). La notion de « branche industrielle » sera plus diffuse que maintenant (la définition des branches devient de toute façon de plus en plus difficile et ce que l'on qualifie de branche actuellement est le plus souvent le résultat

d'états de faits historiques qui ne correspondent plus guère aux réalités; le processus inévitable de diversification imposera le choix de nouvelles classifications; par exemple: l'industrie de la mesure).

Le secondaire restera, jusqu'en 1986, le moteur de la croissance et la source des principaux progrès techniques; mais en ceci il sera fortement lié à cette partie du tertiaire qui comprendra toutes les activités de recherche. La distinction entre secondaire et tertiaire perdra encore plus son sens, les deux secteurs étant intégrés dans les mêmes organisations.

4. LE SECTEUR TERTIAIRE

S'il suffisait que le secteur tertiaire soit largement développé pour que l'économie d'une région puisse être qualifiée de moderne et de prospère, le canton de Vaud aurait une économie d'avant-garde (en 1960, 47,1 % de sa population active était engagée dans le secteur tertiaire alors que la moyenne suisse n'en était qu'à 38,3 %).

Encore faudrait-il être assuré que la part élevée du secteur tertiaire dans l'économie vaudoise correspond à des professions productives et ayant des chances de le demeurer à l'avenir.

S'il est largement représenté dans le canton de Vaud, le secteur tertiaire y a parfois conservé des formes traditionnelles qui, dans le tourisme par exemple, ont peine à évoluer avec leur temps. La distribution a fait de substantiels efforts de rationalisation, mais essentiellement sous l'impulsion des grands groupes suisses alémaniques (grands magasins, Migros, Coop). Nombre de magasins et d'hôtels vaudois sont demeurés familiaux et l'on n'a pas suffisamment innové dans ces domaines.

Face à l'avenir, on peut distinguer trois groupes dans le tertiaire:

- 1° Le premier est celui qui conservera un *caractère artisanal* et qui se maintiendra, mais en changeant de nature: la consommation de masse appellera simultanément le service personnalisé (antiquaires, salons de beauté, etc.) et spécialisé (les traiteurs spécialisés renforceront leur position, tandis que l'épicerie générale cédera encore du terrain).
- 2° Le second groupe comprendra ce que l'on pourrait appeler les *services quasi publics*: banques, assurances, au même titre que les administrations municipales et cantonales; ce sous-secteur sera celui de la grande dimension, où prévaudront l'automatisation et les méthodes de gestion modernes; les initiatives dans ce groupe viendront presque toutes de l'extérieur (PTT, CFF, banques, assurances, centres de gestion à caractère plus international, grandes entreprises axées sur le commerce international).

On peut prévoir, par exemple, qu'en 1986, les salaires seront payés sur des comptes en banque ou sur des comptes de chèques postaux (peut-être qu'on effectuera déjà des paiements par téléphone avec enregistrement automatique

des quittances et des opérations sur les comptes). Grâce à l'électronique et aux calculatrices, les entreprises de ce groupe présenteront une évolution très rapide vers une administration scientifique (l'octroi de crédits bancaires sera fortement automatisé et réduira à l'essentiel la part d'appréciation qualitative). Le courrier postal sera, dans une grande proportion, acheminé sous forme de messages standardisés (télex) ou de bandes magnétiques; le réseau ferroviaire sera lui aussi automatisé et il n'y aura plus guère de conducteur ou de contrôleur. C'est en somme dans ce groupe tertiaire que les appareils créés par le secondaire trouveront leur plus large champ d'application et que ce qui relève aujourd'hui de la science-fiction deviendra bientôt réalité.

- 3° Le dernier groupe du tertiaire, qu'on devrait appeler le *quaternaire*, sera composé de toutes les activités d'études, qui ne nécessiteront pas toujours la grande dimension, mais qui utiliseront aussi les mêmes équipements (à un stade plus avancé) que le groupe précédent. Ce groupe, dans lequel nous rangeons les chercheurs et les professeurs universitaires, le personnel d'instituts de recherche relevant tant des sciences exactes que des sciences morales (y compris les sciences de l'entreprise) représente actuellement moins de 1% de la population active; il sera semblable au modèle américain actuel et s'élèvera à 5-6% de la population active en 1986 (y compris un personnel d'assistance sensiblement plus important qu'aujourd'hui).

Ainsi le tertiaire, encore largement artisanal actuellement, se transformera profondément. Il comprendra d'une part de très grandes entreprises à dimensions internationales et, d'autre part, diverses activités hautement intellectuelles et scientifiques, réparties dans des organismes très variés dans leurs objectifs et leurs structures (universités, entreprises axées essentiellement sur la recherche, etc.). Ici encore, la présence de l'Université de Lausanne et de l'EPUL devrait rendre cet avenir non seulement souhaitable mais possible et par conséquent probable.

Dans le tertiaire, il est au moins trois rayons d'activités dans lesquels le canton de Vaud dispose d'atouts particuliers et a par conséquent une vocation spéciale qui devrait mieux s'affirmer à l'avenir:

- 1° Le *tourisme*, qui fera l'objet de commentaires au chapitre VII.
- 2° L'*hospitalisation*. Lausanne a eu et a encore une réputation mondiale sur le plan médical. Le besoin de santé se faisant plus fort, les revenus augmentant et l'équipement et la technique médicale progressant, la médecine vaudoise ne devrait pas seulement maintenir mais élargir sa position. Le minimum de sécurité médicale étant assuré en 1986, les patients (en Suisse comme en Europe) pourront s'offrir plus facilement des traitements spécialisés. Il y a là d'intéressantes perspectives tant pour le corps médical que pour les cliniques privées.

D'autre part, l'un des avantages de la médecine spécialisée est qu'elle entretient l'effort de recherche et de mise à jour. Le développement de la Faculté de médecine de l'Université de Lausanne doit donc aussi être considéré dans cette optique.

- 3° *L'enseignement et l'éducation.* Dans ce domaine, le passé vaudois est positif, mais l'évolution nous a pris de vitesse. Notre équipement est désuet, les maîtres sont mal payés (surtout dans les écoles privées et à l'Université) et l'enseignement a perdu de son prestige social. Avec la formation continue et les loisirs culturels, la situation va changer. Il y a là de grandes perspectives pour le canton qui pourrait, en 1986, être un centre d'études important du continent européen. Nous reviendrons à ces questions au chapitre VIII, dont le premier paragraphe est consacré à la formation professionnelle.

RÉSUMÉ

L'avenir vaudois d'ici 1986, dans les trois secteurs de l'agriculture, de l'industrie et des services, est fonction de l'esprit d'initiative de la population, des moyens financiers disponibles et de la capacité de gérer des institutions de plus en plus grandes et complexes. Il dépend aussi de l'aptitude de l'ensemble de la communauté à définir ses vocations fondamentales. Cette dernière tâche appartient à la fois à l'autorité publique et aux élites des milieux économiques, politiques, culturels ou religieux. A travers des dialogues institutionnalisés, il devrait être possible de définir des programmes d'intérêt majeur ; une forme de programmation, impliquant une participation étendue de l'opinion publique et des institutions, devrait être mise sur pied sur la base d'efforts prévisionnels et de réflexions prospectives. C'est une condition d'une certaine cohérence dans l'action et d'une coordination des efforts.

Lorsque certaines directives ou mieux directions d'action seront exprimées, l'initiative individuelle ou collective en sera stimulée. Quant aux moyens financiers, ils se font toujours plus abondants quand la certitude de croissance est plus évidente. Les Vaudois n'ont guère l'habitude de gérer des institutions importantes ; il y a cependant plusieurs exemples de grandes unités fort bien menées par des gens de la région ; mais il y a trop peu d'occasions de révéler des talents dans ce pays ; aussi s'emploient-ils ailleurs. Maintenant on peut mieux former des hommes à la conduite des hommes et à l'application des techniques modernes. Il faut toutefois beaucoup plus de milieux d'accueil dynamiques pour les volées de jeunes de demain. Après tout, une bonne partie de ceux qui feront 1986 sont encore à l'école!